

L'influence du marketing et la proposition de marketing social en matière de jeux de hasard et d'argent

Depuis quelques années, un phénomène préoccupant prend de l'ampleur : l'exposition massive des jeunes aux contenus promotionnels sur les jeux d'argent et de hasard, en particulier les paris sportifs, relayés par des influenceurs sur les réseaux sociaux. Dans un environnement numérique où les codes publicitaires se fondent dans les formats de divertissement, il devient de plus en plus difficile pour les adolescents et les jeunes adultes de distinguer une recommandation sincère d'une incitation commerciale. Ce brouillage de repères, combiné à la puissance émotionnelle du marketing digital et à la vulnérabilité des plus jeunes, accroît considérablement les risques de développer un jeu problématique ou excessif.

Il devient essentiel de mettre en place des outils efficaces et des cadres réglementaires adaptés, afin de mieux encadrer ces nouvelles formes d'influence et d'encourager une régulation plus exigeante, fondée sur la responsabilité collective.

Dans l'optique de prévenir les problèmes de jeux, une question centrale s'impose : quels sont aujourd'hui les ressorts de cette influence numérique, et quels leviers peut-on mobiliser pour protéger efficacement les publics les plus exposés aux dérives, notamment sur Internet et les réseaux sociaux ?



14h • Ouverture du colloque

14h – 15h • La régulation française en matière de marketing sur les réseaux sociaux

Intervention d'Arthur Delaporte, député du Calvados depuis 2022, à l'initiative de la loi visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux, adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat (et promulguée en juin 2023). Il est également président de la commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs.

Pause

15h15 – 16h15 • L'effet du marketing et du lobbying des acteurs du jeu de hasard et d'argent : quelles conséquences pour la santé publique ?

Intervention du Pr. Karine Gallopel-Morvan, professeure des Universités en marketing social spécialisée dans le marketing social, la prévention des comportements tabac, alcool, et les déterminants commerciaux de la santé. Professeure des Universités, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, INSERM RSMS U1390.



L'accueil des participants sera ouvert à partir de 13h45

Profil des participants : Professionnels des secteurs sanitaire et médico-social concernés par la prise en charge de personnes ayant une pratique excessive ou à risque des jeux d'argent.

Gratuit, inscription préalable obligatoire sur :

<https://ifac-addictions.chu-nantes.fr/les-rencontres-de-lifac-2025>

La conférence aura lieu à l'Hôtel-Dieu (Nantes) et sera retransmise en direct en visioconférence (streaming live sur Youtube).

Le nombre de places en présentiel est limité, la priorité étant établie par ordre d'inscription.

Le lieu exact et les modalités de connexion seront transmis uniquement aux personnes inscrites, quelques jours avant la conférence.

Contact : Tél. 02 40 84 76 20. Email : bp-secretariat-ifac@chu-nantes.fr